

n'ont pu soumettre, que l'or de l'Angleterre et ses haïonnettes n'ont pu détruire.

Le très-habile éditeur de l'*Albion* de New-York, qui prévoyait cela, a essayé de détourner les yeux des Irlandais de l'Amérique où ils sont naturalisés et où ils ont juré une haine irréconciliable aux Anglais, pour les porter du côté de l'Irlande, afin de les embrouiller par la vue imaginaire "du despotisme des Jésuites sur les sièges épiscopaux" où il n'a aucune influence quelconque. Les Irlandais en Amérique, regardent l'Angleterre d'un mauvais œil. La plus grande partie sont catholiques. Les missionnaires Jésuites sont les plus distingués, et en même temps, les plus calomniés dans l'Eglise catholique. L'éditeur de l'*Albion* de New-York hisse son pavillon anti-jésuitique afin de pouvoir étendre la persécution contre les Jésuites sur tous les Irlandais catholiques-républicains dans cette contrée. En paralysant ainsi les bras des Irlandais, vous devez concevoir, qu'il a tout bonnement intention de fortifier l'Amérique ! Certainement, cela demande plus qu'une face et un front ordinaires, pour faire voir tant d'effronterie aux dépens de la vérité. A l'exemple de Sinon, il voudrait, avec ses contes dorés, engager le peuple Américain à patroniser sa presse, comme des pauvres Troyens leur faire entrer son cheval de métal dans nos villes : — *Talibus insidiis, perjurique arte Sinonis, creditars, etc.*

Suite au prochain numéro.

Errata. — Dans le dernier numéro page 742, ligne 22, au lieu de M. Donnellon, lisez : M. Langdon.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le Saint-Père est allé visiter, le 9 octobre dernier, la basilique de Saint-Jean-de-Latran où il a été reçu par le chapitre. Sa Sainteté a d'abord adoré le très-saint Sacrement et a vénéré ensuite les précieuses reliques des têtes des deux apôtres saint Pierre et saint Paul.

En sortant de la basilique, le Pape s'est rendu au palais de Latran pour y visiter les travaux du beau musée qui s'y forme sous ses auspices et qui doit porter son nom. Les magnifiques chefs-d'œuvre de l'art antique qui y sont déjà réunis ont été classés avec beaucoup d'intelligence par M. de Fabris, directeur des Musées pontificaux, à qui le Saint-Père en a exprimé sa haute satisfaction. Sa Sainteté n'a pas voulu passer si près de l'hospice *ad sancta sanctorum* sans y porter, par sa présence quelque consolation aux malades. Elle y a été reçue par le cardinal Mezzofanti, protecteur et visiteur apostolique de ce pieux établissement : elle a donné sa bénédiction aux malades et admis au baise-main le pied les religieuses et les infirmiers attachés au service de l'hospice. En retournant au Quirinal, le Saint-Père a fait encore une visite au couvent de la Purification.

Dans la journée du 11, le Pape visita pareillement la basilique de Sainte-Marie-Majeure, et y remplit les mêmes actes de pieuse dévotion. Dans le cours de cette visite, S. S. daigna s'arrêter quelques moments chez les religieuses Camaldules et chez les Filles du Calvaire. Enfin, le 18, en retournant au Vatican pour y fixer sa résidence d'hiver, le souverain Pontife entra dans la basilique de Saint-Pierre et y demeura long-temps en prière devant le saint Sacrement, puis à l'autel de la sainte Vierge et au tombeau des bienheureux apôtres.

Nous rendrons compte dans notre prochain numéro d'une excursion que le Pape a faite le 25 octobre à Castel-Portiano. *Ami de la Religion.*

Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI vient de faire expédier 10,000 thalers aux malheureux qui ont éprouvé des pertes dans l'incendie désastreux de la ville de Smyrne.

FRANCE.

—Le zèle et les efforts des évêques de France contre les enseignements et les livres corrupteurs de la foi et des mœurs, scandalisent les défenseurs de l'Université ; à les entendre, ce serait seulement dans notre pays que les évêques catholiques s'avisent de s'inquiéter de l'éducation de la jeunesse et de prendre toutes les mesures qui sont en leur pouvoir pour obtenir que des écoles d'impiété ne pervertissent pas les nouvelles générations. On pourrait renvoyer nos professeurs au témoignage de l'histoire mais ils ont trop à faire pour avoir le temps de la consulter. Citons leur seulement aujourd'hui deux canons d'un concile tenu dans une contrée qu'ils vantaient eux-mêmes comme la patrie de la vraie liberté. Voici ce qu'ont décrété, en 1829, les évêques catholiques des Etats-Unis, dans le premier concile de Baltimore, dont les décisions ont été approuvées et confirmées par le Saint-Siège :

"Attendant qu'un grand nombre de jeunes gens nés de parents catholiques, surtout dans la classe pauvre, ont été et sont encore exposés, en beaucoup de lieux de cette province, à un grand péril de perdre la foi, ou à la corruption de leurs mœurs, par suite de la disette de maîtres à qui l'on puisse sûrement confier une charge aussi importante, nous jugeons tout-à-fait nécessaire d'établir des écoles dans lesquelles les jeunes gens soient instruits des principes de la foi et des mœurs, en même temps qu'ils recevront l'enseignement littéraire.

"Comme il n'est pas rare de rencontrer dans les livres qui, la plupart du

temps, sont employés dans les écoles, beaucoup de choses qui attaquent les principes de notre foi, une exposition fautive de nos dogmes, et jusqu'à la falsification des faits historiques en religion, la véritable éducation de la jeunesse et l'honneur même des Etats-Unis d'Amérique demandent qu'il soit apporté quelque remède à un si grand mal. Par ce motif, nous ordonnons qu'il soit publié au plutôt, pour l'usage des écoles, des livres complètement purgés d'erreurs, approuvés par les évêques, et qui ne contiennent rien qui puisse exciter contre la foi catholique de la haine ou de l'envie."

Le mal que les évêques catholiques signalaient aux Etats-Unis en 1829, les évêques catholiques le signalent en France avec une persévérante énergie depuis bien des années ; mais moins heureux que leurs vénérables frères d'Amérique, ils ne peuvent apporter de remède à un si grand mal. Aux Etats-Unis les évêques peuvent se réunir en concile, ouvrir des écoles, approuver ou rejeter les livres qui doivent servir à l'enseignement de la jeunesse catholique ; en France, les conciles sont interdits aux évêques, il est défendu de se concerter même par écrit, l'érection d'une école serait de leur part considérée comme un acte d'usurpation, et des livres que leur autorité flétrit sont imposés aux fils des familles chrétiennes. Aux Etats-Unis les évêques sont libres, en France ils ne le sont point.

Pour mieux sentir le contraste, qu'on relise d'un bout à l'autre les canons du premier concile de Baltimore ; rien ne peut mieux faire comprendre à quel degré de servitude nous sommes tombés que le spectacle de cette jeune Eglise marchant dans sa force et dans sa liberté. *Univers.*

Orient.

—De nouvelles explications sont données par la *Gazette d'Augsbourg* sur les négociations de M. de Bourqueney avec la Porte. Tout ce qu'il aurait pu obtenir serait la faculté, pour les religieux catholiques du Liban, de demeurer dans leurs établissements, mais avec une garnison turque. Il paraît qu'ils n'ont pas fait grand fonds sur cette protection, car on annonce aujourd'hui que les Lazaristes et les religieux qui étaient dans la montagne, sont arrivés à Beyrouth. La Porte promet, à la vérité, une indemnité pour les pertes éprouvées dans les couvens français de Soline et d'Abeza ; mais on sait ce que sont les promesses l'indemnité du gouvernement turc.

Ami de la Religion.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

Education. — Malgré les difficultés sans nombre de l'opposition que la nouvelle loi d'éducation a rencontrées presque partout à son début, elle est généralement en opération effective aujourd'hui. Tous les jours nous avons le plaisir d'apprendre que les habitans, comprenant mieux les dispositions bienveillantes de cette loi, se conforment volontiers à ce qu'elle exige d'eux pour le bien de leurs propres enfans. De sorte que, comptant, pour son exécution, sur la fermeté du parlement et sur celles des autorités locales, nous avons raison d'en espérer les résultats les plus heureux et les plus satisfaisants pour tous. D'abord, on a généralement eu recours à la souscription volontaire pour former la somme voulue par la loi ; mais l'expérience a prouvé que la cotisation est le meilleur moyen de la faire, et nous entendons dire qu'on a intention de l'adopter l'an prochain, même dans les localités où la souscription volontaire a bien réussi. Cependant, il est des paroisses dont les habitans, encore malheureusement sous l'influence de forts préjugés, avaient besoin d'explications plus particulières, et données, pour ainsi dire, à domicile, et M. le Surintendant n'a pas reculé devant cette tâche pénible à remplir dans la plus mauvaise saison de l'année. Il a fait dans le district de Québec une visite de plus d'un mois, dont il est de retour depuis jeudi dernier. Nous apprenons que partout il s'est adressé aux habitans assemblés, auxquels il a donné les explications qui demandaient les circonstances, et l'interprétation la plus libérale à la loi des écoles, pour l'opération de laquelle il a indiqué les moyens les plus faciles. Espérons que les habitans des paroisses qu'il a visitées s'empresseront de mettre en pratique ses bons avis dans l'accomplissement de leur devoir envers leurs propres enfans, et que ses enfans, et que ses nouveaux efforts seront suivis du succès attendu. La chose dépendra, en grande partie, du zèle et de la coopération des amis de l'éducation qui, certes, ne manquent pas dans chaque paroisse. Les membres de notre vertueux clergé surtout, font en général, des sacrifices et des efforts dignes de tout éloge. Avec de semblables auxiliaires, M. le Surintendant ne peut manquer de faire faire, tous les jours, de nouveaux progrès à l'acte d'éducation, dont l'opération est très facile lorsque les contribuables sont bien disposés, et unissent leurs moyens et leur influence pour en atteindre le but. *Minerve.*

—Nous trouvons très-à-propos sur le numéro du *Canadien* en date du 5 du courant des réflexions au sujet de la chute de l'*Aurore*, et de celle qui menaçait les *Mélanges*. Nous étions pour en insérer de nouvelles que nous avions déjà fait publier, mais l'éditeur du *Canadien* nous a prevenus ; nous pourrions seulement ajouter que la population anglaise qui ne forme qu'un tiers de celle de Montréal, entretient huit journaux, tandis que les deux tiers qui sont Canadiens, n'en peuvent soutenir que la moitié ; Je laisse à d'autres de résoudre cette question.

—M. F. Cinq-Mars, propriétaire de l'*Aurore des Canadas*, annonce, dans le dernier numéro de ce journal, qu'il est forcé d'en discontinuer la publi-